



Jouy-le-Châtel, le 14 avril 2022

**COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2022**

Le conseil municipal, légalement convoqué le vendredi 8 avril 2022, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la Présidence de Stéphane BACHELET, Maire de Jouy-le-Châtel le 22 janvier 2022.

La séance est ouverte à 09h00.

Etaient présents, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Stéphane BACHELET, Patricia SOULEYREAU, Alain LENOIR, Karine PARIZY, Vincent THIBAUT, Isabelle LECLERC, Josiane DUPUIS, Christophe PARIZY, Eloïse PREUDHOMME, Eddy BACHELET, Corinne REVEL, Thierry MASSON, Miguelle SABAS, Luc PETE, Laurie SOULEYREAU, Clément BRARD, Loriane DUSAULCY, Elisabeth CAFFIN.

Etaient absents représentés ayant donné pouvoir :

Jean-Jacques LOZE représenté par Elisabeth CAFFIN

Était absent excusé :

Secrétaire de séance :

Thierry MASSON

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint pour la validité des délibérations.

**Adoption de l'ordre du jour : Unanimité**

**Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 février : Unanimité**

Numéro de délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
028/2022	Autorisation donnée au Maire afin de se porter partie civile et de représenter la commune dans le cadre d'une procédure pénale	Mesdames Isabelle LECLERC et Elisabeth CAFFIN ne prennent pas part au vote Adopté à la majorité avec 1 abstention (Eloïse PREUDHOMME) et 1 voix contre (Jean-Jacques LOZE)
029/2022	Autorisation de signature de la convention concernant le groupement de commande avec le SDESM	Adopté à l'unanimité
030/2022	Avancement de grade : promotion interne	Présidence : Patricia SOULEYREAU Messieurs Stéphane et Eddy BACHELET ne prennent pas part au vote Adopté à l'unanimité
031/2022	Création d'un poste d'adjoint administratif	Présidence : Patricia SOULEYREAU Messieurs Stéphane et Eddy BACHELET ne prennent pas part au vote Adopté à l'unanimité



032/2022	Création de deux postes d'ATSEM	Luc PETE ne prend pas part au vote <b>Adopté à l'unanimité</b>
033/2022	Approbation du tableau des effectifs	<b>Adopté à l'unanimité</b>
034/2022	Budget communal – Reprise anticipée des résultats	<b>Adopté à la majorité</b> 2 abstentions : Elisabeth CAFFIN et Jean-Jacques LOZE
035/2022	Budget communal – Approbation du budget primitif 2022	<b>Adopté à la majorité</b> 2 abstentions : Elisabeth CAFFIN et Jean-Jacques LOZE
036/2022	Attribution de la subvention au CCAS	<b>Adopté à l'unanimité</b>
037/2022	Vote des taux	<b>Adopté à l'unanimité</b>
038/2022	Budget assainissement – Reprise anticipée des résultats	<b>Adopté à la majorité</b> 2 abstentions : Elisabeth CAFFIN et Jean-Jacques LOZE
039/2022	Budget assainissement – Approbation du budget primitif 2022	<b>Adopté à la majorité</b> 2 abstentions : Elisabeth CAFFIN et Jean-Jacques LOZE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h53.

Monsieur Stéphane BACHELET, Maire de Jouy-le-Châtel, atteste que ce document sera affiché durant une période de deux mois sur les vitres de la Mairie à compter du 14 avril 2022.

Stéphane BACHELET,  
Maire de Jouy-le Châtel